



2016-2017

SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Habitudes alimentaires →

Élèves consommant chaque jour au moins une
boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

Il est question ici des boissons gazeuses, boissons pour sportifs, boissons à saveur de fruits, boissons énergisantes, cafés aromatisés sucrés, thés glacés sucrés, chocolat chaud, boissons gazeuses diètes, boissons énergisantes sans sucre ou faibles en calories, croustilles, nachos, maïs soufflé, bonbons, chocolat... Ces aliments devraient être consommés avec modération car ils sont riches en calories, en lipides, sucre ou sel. Leur consommation régulière peut favoriser l'excès de poids, la carie dentaire, le diabète de type 2 et les maladies du cœur.

Élèves consommant chaque jour des boissons sucrées, grignotines ou sucreries

Élèves de 12 à 17 ans

Territoires	Sexes réunis		Garçons		Filles	
	N ^e	%	N ^e	%	N ^e	%
Abitibi-Témiscamingue	1 200	16 =	700	20 =	500	13 ↓
Québec	72 600	19	40 500	21	32 200	17

N^e Nombre estimé

↓ % régional plus faible que celui du reste du Québec

= % régional comparable à celui du reste du Québec (l'écart entre les deux résultats n'est pas significatif)

Notes

Dans le tableau précédent, la comparaison des données (représentée par les symboles = et ↓) est effectuée entre le pourcentage régional et celui du reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données « Québec » présentées dans ce tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec, qui inclut la région.

Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement des estimations.

FAITS SAILLANTS

En Abitibi-Témiscamingue, 16 % des élèves consommaient chaque jour au moins une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries, un résultat comparable à celui dans le reste de la province (19 %). Les garçons (20 %) étaient plus nombreux que les filles (13 %) à consommer de tels aliments quotidiennement. Dans la région, les filles étaient proportionnellement moins nombreuses que celles dans le reste du Québec (17 %) alors que chez les garçons, les données étaient comparables (21 % chez les garçons du reste de la province).

Évolution dans le temps

Il n'est pas possible de comparer les données de l'enquête 2016-2017 avec celles de 2010-2011, en raison de modifications dans les questions posées aux élèves.

Proportion (%) d'élèves consommant chaque jour au moins une boisson sucrée, des grignotines ou des sucreries, selon le type d'aliments, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016-2017

Aliments	% Abitibi-Témiscamingue	% Québec
Boissons gazeuses régulières ou diètes	4 %	4 %
Boissons à saveur de fruits (régulières ou diètes)	7 % ↓	9 %
Boissons pour sportifs (régulières ou diètes)	2 % *	2 %
Boissons énergisantes (régulières ou diètes)	1 % **	1 %
Cafés aromatisés sucrés ou thés glacés sucrés	3 % *	3 %
Chocolat chaud	1 % **	2 %
Grignotines	4 %	5 %
Sucreries	4 % *	4 %

↓ Pourcentage significativement plus faible que celui du reste du Québec

* Attention, estimation de qualité moyenne, à utiliser avec prudence

** Estimation de faible qualité, présentée à titre indicatif seulement

Moins d'élèves dans la région que dans le reste du Québec (7 % contre 9 %) consommaient des boissons à saveur de fruits chaque jour. En ce qui concerne les autres aliments, les données régionales sont comparables à celles du reste de la province, ou encore la qualité des estimations ne permet pas d'effectuer une comparaison.

Qu'est-ce qui influence les résultats ?



La santé d'un individu est influencée par de nombreux facteurs. L'EQSJS permet de dégager des caractéristiques liées à diverses problématiques ou comportements chez les jeunes. Dans le tableau suivant, les flèches (↓ et ↑) indiquent que le pourcentage d'élèves est plus faible ou plus élevé parmi ceux présentant la caractéristique mentionnée. Exemple : les élèves fumant la cigarette (premier facteur dans la liste) sont proportionnellement plus nombreux que les non-fumeurs à consommer de la malbouffe le midi. Cela ne signifie pas que le tabagisme pousse les jeunes à manger de la malbouffe mais qu'il existe une association statistique entre les deux. Les autres indicateurs sur l'alimentation font également l'objet d'une fiche qu'il est possible de consulter.

Indicateurs sur l'alimentation

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'alimentation	Consommation de produits laitiers	Consommation de fruits et légumes	Consommation d'eau	Déjeuner chaque matin	Consommation de boissons, grignotines sucreries	Consommation de malbouffe le midi	Consommation de malbouffe (autre que midi)
Fumant la cigarette	↑				↑	↑	↑
Ayant consommé de l'alcool au cours des 12 mois précédents	↑			↓	↑	↑	↑
Ayant consommé de la drogue au cours des 12 mois précédents				↓	↑	↑	↑
Consommant chaque jour une boisson gazeuse, grignotines ou sucreries						↑	↑
Ayant essayé de perdre du poids			↑	↓	↓		
Ayant eu recours à des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA)			↑	↓	↓		
Ayant tenté de perdre du poids en diminuant la consommation de sucres-gras			↑	↓	↓		
Étant peu actifs physiquement dans les loisirs	↓	↓	↓	↓			↑
Ayant occupé un emploi durant l'année scolaire	↑	↑					
Étudiant au 1er cycle (secondaire 1 et 2)	↓	↑		↓			
Fréquentant une école défavorisée					↑		
Vivant dans une famille reconstituée ou monoparentale				↓			↑
Dont les parents ont un diplôme d'études secondaires		↓		↓	↑		
Dont les parents n'ont pas de diplôme d'études secondaires						↑	↑
Dont les parents n'ont pas un emploi				↓			
Ayant un faible soutien social dans leur famille	↓	↓		↓	↑		
Ayant une faible participation dans leur famille		↓		↓			
Ayant un poids insuffisant	↓		↓				
Ayant un surplus de poids				↓			
Insatisfaits de leur apparence (silhouette)	↓	↓		↓			

Source :

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2016-2017
 Rapport provincial : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.html>

Questions ou commentaires ?



Courriel :
Téléphone :

Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
 guillaume_beaule@ssss.gouv.qc.ca
 819 764-3264, poste 49211